



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU: 13 Juillet 2026

Compte-rendu affiché le : 21 Juillet 2026

Date de convocation du conseil municipal : 08 Juillet 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15

PRÉSIDENT : Monsieur Joseph RODRIGUEZ

Nomination d'un secrétaire de séance et appel nominal.

Secrétaire élu à l'unanimité : Madame Eliette CAMUT

Présents : Mme Olga TACNET ; Mme Eliette CAMUT ; M. Anthony JEANJEAN ; Mme Emilie RIEUTORD ; Mme Cristelle LENOIR ; M. Stéphane VAN LERBERGHE ; M. Romain DESRICHARD ; M. Gilles GROS ; M. Laurent LEBOT ; Mme Marie-Pierre VERNET ; M. Samuel OLIVIER.

Absents : M. Adrien PLANTADE

Absents excusés : Mme Karen MARCON (Procuration à Romain DESRICHARD) ; Mme Maghnia MENGUS (Procuration à Emilie RIEUTORD)

Suppléants : M. Eric CLAPIER ; Mme Olivia VAILLE

oooooooooooooooooooooooooooo

Ouverture de la séance à 18h00

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du 05 juin 2026.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Avant d'entamer les sujets à l'ordre du jour, Monsieur le Maire indique que le point numéro 4 ne sera pas traité aujourd'hui mais régularisé ultérieurement.

Ordre du jour

- I – Convention de partenariat 2026-2027 –Objectif cinéma
- II – Modification du tableau des effectifs
- III – Conventions de mise à disposition – service périscolaire
- IV – Acquisition de parcelle – droit de délaissement
- V – Parcelle E 455 – Régularisation de cession – GRAILLE
- VI – Désignation des élus Relais Déchets et Economie Circulaire
- VII – Recensement 2027- Désignation du coordinateur communal
- VIII – RPQS 2025- Elimination des déchets ménagers
- IX – Questions diverses :
 - # Signature des conventions - nouveau schéma de collecte
 - # Signature convention orange - effacement réseaux
 - # Convention centre aéré reconduite
 - # Réalisation du PV de prise de possession - parcelle E 879
 - # Commissions de travail communautaires

POINT N°1

2026-46: Convention de partenariat 2026-2027 –Objectif cinéma

Monsieur le Maire invite M. Samuel OLIVIER, Président de l'association et conseiller municipal, à présenter l'association aux élus.

Il est question de reconduire la convention de partenariat avec l'association Objectif Cinéma pour l'organisation de projections dans le cadre du cinéclub sur l'année 2026-2027. Le projet de convention a été présenté aux élus. Il prévoit l'obligation, pour l'association, de présenter des bilans de séance avec mention du nombre de participant et du code postal de chaque participant ainsi que les justificatifs de dépense. En cas de bilan déficitaire, la commune octroie une subvention du montant de la différence. Tout cela, dans le but d'une bonne gestion des deniers publics. La subvention est d'un montant strictement nécessaire à l'organisation de la projection.

Hors la présence de M. Samuel OLIVIER, les élus débattent et décident de prolonger ce partenariat pour une durée d'un an. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°2

2026-47: Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

CONSIDERANT la nécessité de créer plusieurs postes afin de prévoir l'évolution de carrière des agents de la commune et les prochains recrutements :

- Création d'un poste d'attaché territorial
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste d'adjoint technique en filière technique
- Création d'un poste d'agent technique en filière privée
- Création d'un poste d'ATSEM
- Création d'un poste d'adjoint technique aux écoles.

Monsieur le Maire rappelle que les créations de postes permettent d'anticiper les recrutements mais qu'un poste créé peut ne pas être pourvu. C'est pourquoi le tableau des effectifs est actualisé régulièrement.

A l'unanimité des votes exprimés, le Conseil Municipal valide la proposition de tableau des effectifs et décide de prévoir les sommes nécessaires au budget.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°3

2026-48: Conventions de mise à disposition – service périscolaire

Dans le cadre de la compétence périscolaire qui revient à la Communauté des Communes, la municipalité met à disposition deux agents communaux, M. SALAVIN Vincent et Mme LE GALL Carine, à raison de 3h/semaine pour l'un et 7h/semaine pour l'autre. Les frais inhérent à la rémunération des agents sont facturés par trimestre à la communauté. Monsieur le Maire demande l'autorisation de reconduire la mise à disposition pour l'année 2026-2027 et de signer la convention.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal valide les mises à disposition et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°4

2026-49: Parcelle E 455 – Régularisation de cession – GRAILLE

Lors de la réalisation du plan d'alignement pour la réalisation de l'avenue du bosquet, la cession de la parcelle E 455 n'a pas été régularisée. Sur notre interpellation, Mme GRAILLE Caroline, mandataire pour le compte de M. GRAILLE, souhaite régulariser la situation. Monsieur le Maire demande l'autorisation de procéder à la cession de parcelle pour l'euro symbolique.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal autorise la cession à l'euro symbolique et précise que Monsieur le Maire peut signer tous les actes y afférents.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°5

2026-50: Désignation des élus Relais Déchets et Economie Circulaire

Monsieur le Maire explique que les élus relais ont pour mission :

- d'assurer le lien entre la commune et le Syndicat Centre Hérault ;
- de relayer auprès du conseil municipal les informations, projets et actions portés par le Syndicat Centre Hérault dans les domaines des déchets et de l'économie circulaire ;
- de favoriser la diffusion des informations et des bonnes pratiques auprès des acteurs locaux et des habitants ;
- de participer, lorsque cela est proposé, aux réunions d'information, d'échange ou de concertation organisées par le Syndicat Centre Hérault ;
- de contribuer à l'identification des besoins, des attentes et des initiatives locales en matière de prévention et de valorisation des déchets.

Cette mission de relais ne confère aucun pouvoir de représentation ou de décision au nom de la commune au sein des instances du Syndicat Centre Hérault.

Il est nécessaire de désigner un titulaire et un suppléant.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal désigne Gilles GROS titulaire et Laurent LEBOT suppléant.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention

POINT N°6

2026-51: Recensement 2027- Désignation du coordinateur communal

Nous avons d'ores et déjà été sollicités par l'INSEE pour désigner le coordonnateur communal qui s'occupera des opérations de recensement pour l'année 2027. Il est également nécessaire de désigner un suppléant.

Lors du précédent recensement, Mme Marion NEGROU était titulaire et M. Kévin CLAIN suppléant.

Monsieur le Maire propose de désigner les mêmes personnes.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal désigne Marion NEGROU titulaire et M. Kévin CLAIN suppléant.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention

POINT N°7

2026-52: RPQS 2025- Elimination des déchets ménagers

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que toute autorité délégante a l'obligation de produire un rapport sur les prix et la qualité des services. Ce document est réglementaire et doit permettre l'information du public. Il doit être présenté au conseil municipal qui délibère pour attester avoir eu connaissance du document.

Après avoir pris connaissance du rapport annuel 2025 fourni par le e Syndicat Centre Herault.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel et garanti qu'il sera mis à disposition du public.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention

POINT N°8

Questions diverses :

Signature des conventions - nouveau schéma de collecte : Monsieur le Maire informe les élus que les conventions pour le co-financement et le déplacement des bornes de collecte ont été validées.

Signature convention orange - effacement réseaux : Monsieur le Maire indique que dans le cadre des travaux de la zone médicale, le réseau positionné sur deux poteaux bois sera enfouit et les poteaux supprimés. La convention règle les détails techniques et financiers de cette intervention.

Convention centre aéré reconduite : La convention de financement entre la commune et la Communauté des Communes du Clermontais pour octroyer 10 jours de centre aérés aux enfants qui habitent le village a été validée.

A la suite du conseil municipal du 16 avril 2026, le Procès –Verbal (PV) de prise de possession de la parcelle E 879 a été réalisé.

La communauté des communes propose d'intégrer des conseillers municipaux à des commissions communautaires. Les candidatures sont à envoyer sans avoir besoin de délibérer en conseil. Monsieur le Maire présente les différentes commissions de travail communautaires et les élus se positionnent:

- Commission Attractivité, (économie, agriculture, tourisme, Activités de Pleine Nature, santé) et Relations intercommunales : Gilles GROS
- Commission Aménagement du territoire, Habitat, Urbanisme, Transition écologique et Collecte des déchets : Stéphane VAN LERBERGHE- Laurent LEBOT-Olga TACNET
- Commission Culture, Lecture publique, Patrimoine, Jeunesse et Sport : Samuel OLIVIER
- Commission Administration, Ressources humaines, Relations internes et sociales, Solidarité, Finances et Sécurité : Joseph RODRIGUEZ - Stéphane VAN LERBERGHE

Les propositions seront notifiées à la Communauté des communes.

Clôture de la séance à 19h40